



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mars 2026 à 20H00.

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Présents : Mmes et MM. Frédéric BIEBER , Danielle CANAC ; Xavier CYREK ; Hélène GERAULT ; Nicolas GINTER (adjoint) ; Mme Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Jean-François HURST ; Marie KREYE-DAUER ; Clarisse LANGER ; M. Pierre OSTER (conseiller délégué) ; Claude WERLÉ.

Conseiller(s) absent(s) : **2**
Procuration(s) : **2**

Absent excusé : M. Alain HABER (adjoint) donne procuration à M. René WUNENBURGER ; Chantal JACOB donne procuration à Mme Danielle CANAC.

Date de la convocation : 2 mars 2026.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 février 2026.
3. Adoption du Compte Financier Unique 2025.
4. Affectation du résultat de fonctionnement 2025.
5. Bilan du recensement 2026 de la population.
6. Comptes-rendus de réunions.
7. Agenda.
8. Divers.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Danielle CANAC est désignée comme secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 février 2026.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du **2 février 2026**.

3. Adoption du Compte Financier Unique 2025.

VU la délibération du 5 septembre 2022 d'adoption par anticipation à compter du 1er janvier 2023 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

VU la délibération du 3 juin 2024 concernant la mise en place du Compte Financier Unique (CFU),

Après avoir désigné M. Nicolas GINTER, adjoint au Maire, pour présider la réunion en l'absence de M. René WUNENBURGER qui se retire de la séance en vue du vote du **Compte Financier Unique 2025**,

Après avoir examiné en détail les écritures de dépenses et de recettes **de l'exercice 2025**, et s'être fait présenter le **Compte Financier Unique** et toutes les pièces s'y rapportant,

Vu la note de synthèse du **Compte Financier Unique 2025**,

Le conseil municipal approuve le **Compte Financier Unique de l'exercice 2025** présenté se résumant ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 106 670,47 €		323 531,53 €
Opérations de l'exercice	711 299,33 €	926 064,19 €	681 010,73 €	178 763,42 €
Totaux	711 299,33 €	2 032 734,66 €	681 010,73 €	502 294,95 €
Résultats de clôture		1 321 435,33 €	178 715,78 €	

	Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 430 202,00 €
Opérations de l'exercice	1 392 310,06 €	1 104 827,61 €
Totaux	1 392 310,06 €	2 535 029,61 €
Résultat de clôture		1 142 719,55 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Affectation du résultat de fonctionnement 2025.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat qui doit couvrir prioritairement les déficits des exercices précédents et éventuellement dégager un besoin en financement en section d'investissement.

Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement pour **178 715,78 €**, du résultat de clôture de la section de fonctionnement pour **1 321 435,33 €** et du **solde des restes à réaliser (-64 319,08 €)**, il convient d'affecter prioritairement ce résultat de fonctionnement au besoin de financement de la section d'investissement, à hauteur de **243 034,86 € au compte 1068** « excédents de fonctionnement capitalisés » et le reste, soit **1 078 400,47 €** en section de fonctionnement **au compte 002** « résultat de fonctionnement reporté » de **l'exercice 2026**, selon le tableau ci-dessous :

Résultat de clôture de fonctionnement 2025	Résultat de clôture d'investissement 2025	Solde des restes à réaliser 2025	Besoin de financement (apurement du déficit d'investissement et part affectée à l'investissement)	Affectation de l'excédent de fonctionnement 2025 sur l'exercice 2026	
				En investissement (compte 1068)	En fonctionnement (compte 002)
1 321 435,33 €	- 178 715,78 €	- 64 319,08 €	243 034,86 €	243 034,86 €	1 078 400,47 €

Sur proposition de M. Pierre OSTER, conseiller délégué en charge des finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte la répartition du **résultat de clôture de fonctionnement 2025**, selon le tableau ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Bilan du recensement 2026 de la population.

La commune a réalisé un recensement de la population entre le 15 janvier et le 14 février 2026.

Le taux de réponse est de 99 % et le taux de retour par internet est de 94%.

En 2026, Il y a plus de foyers qu'en 2020, mais il y a une légère diminution de la population : 1207 habitants en 2026 contre 1238 habitants en 2020.

Les chiffres ne tiennent pas compte du nouveau lotissement (KLEINFELD I et II), la majorité des personnes n'étant pas encore installées.

Les chiffres seront authentifiés par l'INSEE et entreront en vigueur l'année prochaine.

6. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

13 février : réunion CeA accès RD31.

13 février : réunion SCOP ESPACE VERTS.

13 février : réunion subventions SIVOM.

18 février : réunion clôture recensement INSEE.

19 février : réunion commission électorale.

23 février : réunion SIVOM.

26 février : conseil de Fabrique.
27 février : commission CCID.
4 mars : réunion avec l'EPF.
6 mars : commission des finances.

- **CoCoKo** :

13 février : visite du pôle santé à Wiwersheim.
18 février : commission déchets.
24 février : commission petit patrimoine.
24 février : bureau communautaire.
26 février : conseil communautaire.

- **Autres** :

25 février : AG du Club des Aînés la Souffel.
3 mars : visite des locaux de l'ARAHM à Strasbourg.

7. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

8. Divers.

- **Réouverture de la boulangerie** : prévue le vendredi 13 mars 2026.
- **Journée Citoyenne** : programmée le samedi 30 mai 2026.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des conseillers et conseillères pour leur participation, tant aux séances du Conseil Municipal de la mandature qui s'achève, qu'aux nombreuses activités liées à l'exercice de leur fonction. Une mention toute particulière pour le Secrétaire Général de Mairie pour son implication sans faille dans la gestion des affaires communales.

Séance close à 22h30.

Secrétaire de séance	Maire
----------------------	-------

Retrouvez tous les procès-verbaux du Conseil Municipal sur notre site Internet :
www.griesheim-sur-souffel.fr